

1. COMPTE-RENDU SOIRÉE DE PARTICIPATION CITOYENNE

1.1 INTRODUCTION

Dans le cadre de la réalisation du programme particulier d'urbanisme du boulevard Saint-Charles et en lien avec la politique de participation citoyenne en vigueur de l'arrondissement, une soirée de participation citoyenne active a été tenue auprès de la population de manière à identifier les enjeux prioritaires, ainsi qu'à recueillir les suggestions de la population quant aux interventions projetées et à l'encadrement des projets de développement et de redéveloppement au sein du secteur visé par le PPU.

Le présent document consiste en un résumé des différents points ayant été soulevés par les participants et ayant fait l'objet de discussions aux différentes tables thématiques.

NOMBRE DE CITOYENS/CIToyENNES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Une quarantaine de citoyens a participé à la séance de participation citoyenne.

LIEU ET HEURE DE LA RENCONTRE

Centre communautaire Marcel-Morin (13850, boulevard Gouin Ouest Montréal, Québec, H8Z 1X7)

Le 21 juin à 19h00

PRÉSENTATEURS

Guillaume Gilbert, urbaniste, Vice-président chez Apur

Yves-Olivier Palardy, Leader de projet chez Apur

MEMBRES PRÉSENTS DE L'ARRONDISSEMENT

Marco Papineau, cadre sur mandat arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Stéphane Quesnel, chef de division permis et inspections Pierrefonds-Roxboro

Valérie Fauvel-Benoit, conseillère en aménagement Pierrefonds-Roxboro

1.2 POINTS TRAITÉS LORS DE LA PRÉSENTATION

La firme Apur débute en présentant un rapide sommaire du contexte et des modalités de réalisation du PPU Saint-Charles.

1.1.1 CONTEXTE

- Contexte de planification (CMM-Agglomération-Arrondissement);
- Le boulevard Saint-Charles (délimitations du territoire d'intervention);
- Démarche citoyenne.

1.1.2 DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Soirée permettant la discussion jusqu'à 21h ;
- Des personnes-ressources, à chaque table thématique, sont présentes afin d'animer les échanges entre citoyens ;
- Les participants sont invités à circuler d'une table thématique à l'autre au courant de la soirée selon leurs intérêts ;



1.3 THÉMATIQUES

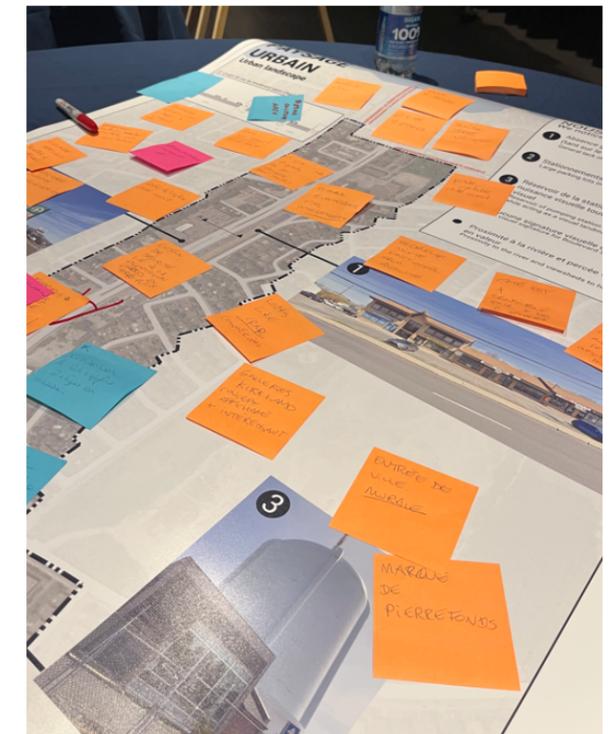
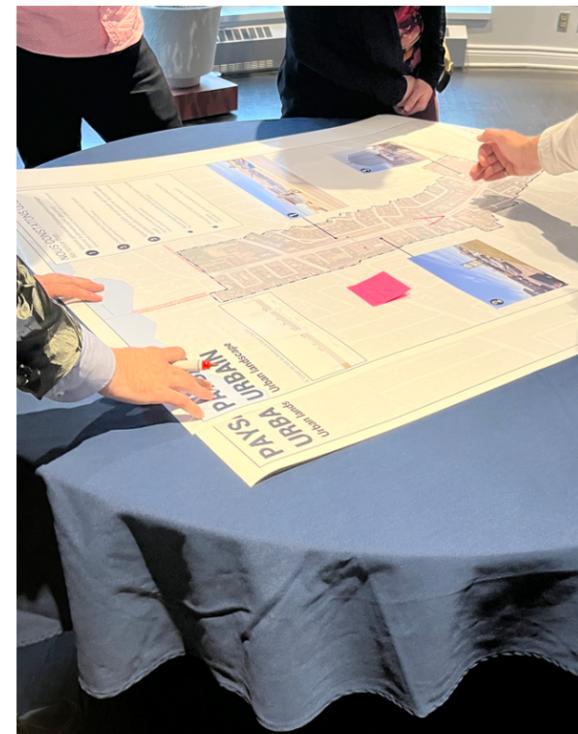
La présente section présente les propositions, interventions, constats et enjeux soulevés par les participants lors de la séance de participation active. Les éléments en question ont été classés en fonction des différentes thématiques abordées lors de la soirée.

PAYSAGE

- Encourager un style architectural qui sera reconnu comme étant propre au secteur ;
- Assurer la préservation de la vue existante vers la rivière des Prairies au Nord ;
- Développer un projet intéressant visuellement avec le lot de l'ancienne pépinière ;
- Soutenir de limiter les nuisances visuelles créées par la présence des poteaux électriques ;
- Intégration d'un parc en bord de l'eau pour bénéficier de ce paysage ;
- Dévitalisation de certains bâtiments côté ouest du boulevard Saint-Charles
- Favoriser les espaces verts pour rendre le boulevard attrayant (ex. : permaculture)
- Exemple du parcours Senneville, Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme
- Créer une ambiance de village et une signature propre au boulevard Saint-Charles
- Proposition de bandes végétales entre le trottoir et les voies de circulation ;
- Galerie Kirkland (Concept d'affichage intéressant) ;
- Stationnements non attrayants en raison du manque d'encadrement réglementaire ;
- Potentiel d'entrée de la ville à mettre en valeur (ex.: fresque sur le réservoir d'eau) ;
- Limiter la hauteur du bâti pour préserver les perspectives visuelles existantes ;
- Suggestion de créer un parcours végétal en y intégrant un aménagement et du mobilier urbain ;
- Les éclairages des espaces de stationnements ne fonctionnent pas adéquatement et créer des zones d'obscurité ;

RÉSUMÉ

- Plusieurs participants ont mentionné que le réservoir d'eau agit comme repère visuel et peut être considéré comme une opportunité de marquer l'entrée de ville (possibilité d'y peindre une murale) ;
- La perspective vers la rivière est à mettre en valeur ;
- Il n'y a aucune signature en termes d'architecture et d'aménagement sur le boulevard Saint-Charles actuellement ;
- L'architecture et les différentes hauteurs des bâtiments doivent être harmonisées ;
- Le côté ouest semble plus favorable pour accueillir des bâtiments de plus de deux étages ;
- Le verdissement et la plantation de végétaux sont à prioriser sur le boulevard Saint-Charles ;
- Il faut revoir la géométrie du boulevard incluant bande végétale, piste cyclable, voies routières, mobiliers, etc. ;
- Plusieurs participants ont mentionné la nécessité de réfléchir à un affichage stratégique qui met l'emphase sur les matériaux nobles ;
- Volonté générale de créer une ambiance chaleureuse et d'améliorer la convivialité du secteur.

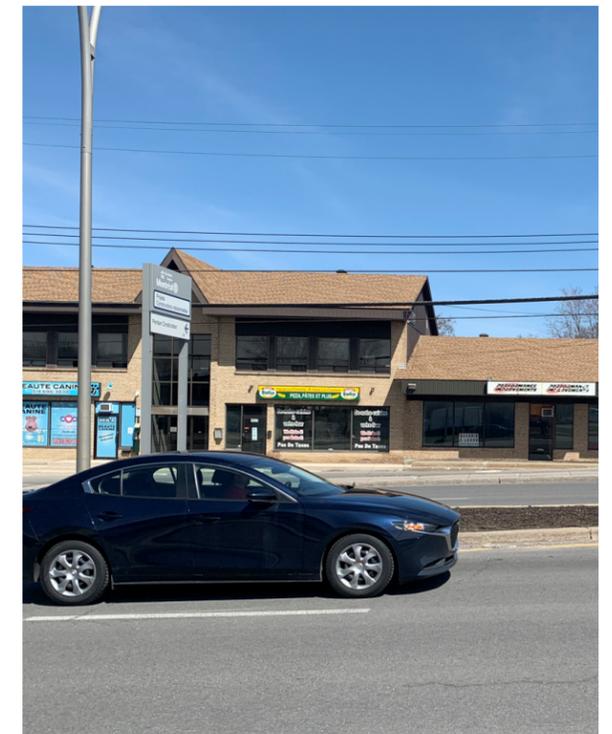


CADRE BÂTI

- Volonté de procéder à une densification proportionnelle au flot de circulation ;
- Le côté est du boulevard est moins adapté à l'accueil de bâtiments de plus de 2 étages ;
- Inquiétudes vis-à-vis la question de la densité des bâtiments sur le boulevard Saint-Charles
- Volonté de voir l'arrondissement intégrer des dispositions visant à maximiser la superficie de verdure autour des espaces bâtis ;
- Protection du bâtiment religieux à assurer
- Souhait de conserver une hauteur maximale de 2 étages sur l'ensemble du boulevard Saint-Charles
- Étudier la possibilité d'intégrer des oeuvres d'art murales (fresques) de manière à améliorer l'expérience des utilisateurs du boulevard ;
- Concept Cité radieuse, Le Corbusier : plus d'étages = plus d'espaces libres pour la verdure
- Volumétrie résidentielle à conserver au sein des nouveaux développements ;
- Aspect esthétique et signature architecturale des nouvelles constructions à repenser pour assurer une consolidation harmonieuse et homogène ;
- Lors de l'analyse des projets, soucis de ne pas affecter les propriétés résidentielles avoisinantes, notamment au niveau de la luminosité naturelle ;
- Idée de maisons de ville de 1-2 étage pour densifier de manière douce tout en préservant un gabarit similaire à l'existant ;
- Prioriser les espaces verts au lieu de nouvelles constructions pour améliorer la canopée environnementale du boulevard ;
- Créer une « destination » avec de nouveaux projets de développement de manière à limiter la vocation « de transit » du boulevard dans sa forme actuelle ;
- Protection de la vue vers la rivière des Prairies ;
- Cohérence avec les arrondissements et villes environnants

RÉSUMÉ

- Certaines typologies de bâtiments sont à prioriser de manière à maximiser les superficies dédiées aux espaces verts ;
- Afin d'assurer une cohabitation volumétrique harmonieuse avec les quartiers environnants, les participants ont soulevé la volonté de limiter le nombre d'étages à 2, avec des implantations ponctuelles de bâtiments plus hauts dans la section nord du secteur d'intervention ;
- Certains bâtiments d'intérêts, notamment les bâtiments possédant une valeur historique, sont à cibler et à protéger (inventaire plan d'urbanisme) ;
- L'implantation de nouveaux bâtiments à proximité de la rue rendrait l'artère plus vivante et favoriserait la marchabilité ;
- La présence de bâtiments résidentiels de plus forte densité vers la limite nord du secteur d'intervention permettrait l'intégration de bâtiments résidentiels dense sans dénaturer le paysage urbain
- Les participants ont soulevé la nécessité de marquer l'entrée du secteur par des intégrations architecturales « signature » de manière à en faire une porte d'entrée pour l'arrondissement et de manière à marquer la transition entre Kirkland et Pierrefonds
- Toutefois, plusieurs participants ont mentionné la nécessité d'arrimer le cadre bâti avec celui des secteurs adjacents localisés au sein des arrondissements environnants de manière à assurer une cohérence à grande échelle ;

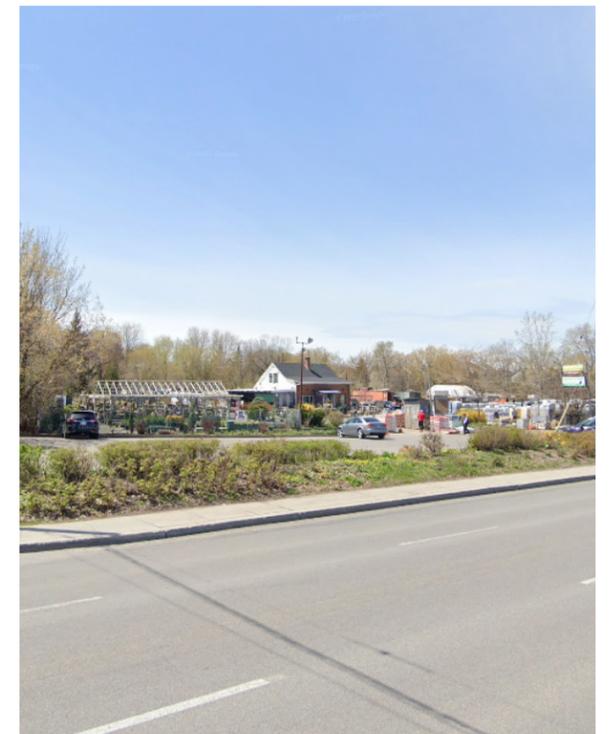
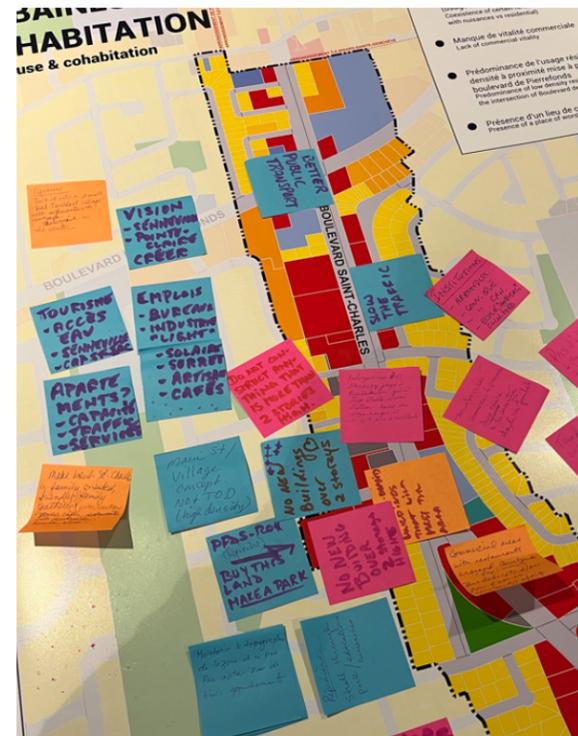


FONCTIONS URBAINES & COHABITATION

- Transformation de la carrière en parc ou en projet commercial structurant ;
- Intégrer des fonctions institutionnelles telles que des écoles, cliniques médicales, etc. de manière à mieux répondre aux besoins de la population ;
- Suggestion de permettre le partage des stationnements pour les commerces ;
- Créer des emplois dans divers domaines tels que : bureau, industriel léger, café, tourisme, etc. ;
- Faire du boulevard Saint-Charles une aire de vie familiale en intégrant boutiques, cafés, place publique, mobiliers urbains, végétation, etc. ;
- Assurer une ambiance de village plutôt que de densification ;
- Créer une aire de vie style Mont-Tremblant avec différents commerces, restaurants, musique, patinoire, etc.
- Mention du retrait du garage de débosselage ;
- Soucis de limiter la congestion engendrée par la dynamisation et la consolidation des espaces actuellement sous-utilisés ;
- Idée de marché ou de place publique ;
- Les aménagements des terrains utilisés à des fins commerciales devraient être priorités plutôt que l'accueil de nouveaux commerces qui sont déjà nombreux ;
- Soucis de maintenir les commerces de proximité existants ;
- Volonté de voir s'établir des commerces de restauration avec terrasse pour créer de l'achalandage et de la vie aux abords du boulevard ;
- Suggestion d'accueillir une résidence pour personnes âgées sur le site de l'ancienne pépinière.

RÉSUMÉ

- L'usage commercial fait partie intégrante du boulevard Saint-Charles et doit être consolidé ;
- Il est nécessaire d'aménager des zones piétonnes de manière à créer des parcours sécuritaires entre les différents établissements commerciaux ;
- Les usages destinés aux services automobiles sont à proscrire, ou du moins à limiter afin de permettre l'intégration d'usages plus en demande par la population et augmentant la fréquentation des lieux ;
- Le site de l'ancienne pépinière pourrait être aménagé en parc, accueillir une résidence pour aînés ou être redéveloppé de manière à permettre l'accueil de plusieurs commerces tout en assurant un parcours piéton et en limitant la densification du secteur ;
- Plusieurs participants ont souligné la nécessité de maintenir les commerces de proximité existant pour répondre aux besoins courants des citoyens vivant à proximité du secteur d'intervention.



VERDISSEMENT ET ÉCOLOGIE

- Suggestion de favoriser les espaces verts au sol plutôt que les toits verts pour justifier la hauteur des bâtiments ;
- Volonté de séparer le trottoir de la rue par la plantation d'arbres de manière à augmenter la canopée environnementale et pour sécuriser les déplacements piétons ;
- Suggestion d'intégrer des conifères dans la végétation pour amenuiser le bruit généré par la circulation automobile, et ce, peu importe la saison ;
- Le site de l'ancienne carrière, à l'ouest du secteur d'intervention, serait adapté à l'intégration d'un parc urbain ;
- Des ouvrages de rétention pluviale végétalisés (noues, jardins de pluie, filtration, etc.) devraient être exigés aux abords du boulevard ;
- Obligation d'aménager des jardins de pluie pour les nouveaux développements ;
- Les toitures solaires et serres hydroponiques devraient être mises de l'avant ;
- Créer un milieu de vie attrayant et futuriste ;
- Canopée d'arbres des deux côtés du boulevard Saint-Charles à améliorer ;
- Volonté de voir l'établissement établir des dispositions réglementaires au niveau du verdissement des stationnements et des techniques de construction durables ;
- Soucis de créer des problématiques de visibilité en plantant des arbres au sein du terre-plein existant ;
- Pollution et déchets observés sur le boulevard Saint-Charles ;
- Volonté de créer une connexion à la rivière des Prairies afin d'y avoir accès en développant des partenariats avec les arrondissements environnants ;
- Intégrer des infrastructures de détente dans les aménagements projetés ;
- Ajouter des arbres dans la bande gazonnée du Dollorama ;
- Suggestion d'exiger des espaces verts de dimensions proportionnelles au bâti autour des condos ;
- Proposition de faire un parc de l'ancienne pépinière ;
- Petite superficie et manque d'équipement au parc Hillcrest ;
- Soucis de voir être aménagés plus d'espaces dotés d'arbres et de zones destinées aux espaces verts
- Préoccupations relatives à la pollution et aux nuisances environnementales générées par les projets de construction ;
- Intégrer la permaculture dans les aménagements ;

RÉSUMÉ

- Plusieurs participants ont exprimé leur volonté de voir l'emprise et les espaces minéralisés aux abords du boulevard faire l'objet d'aménagements paysagers pour augmenter la canopée environnementale et sécuriser les déplacements piétons, sans pour autant nuire à la sécurité des déplacements automobiles en restreignant la visibilité des automobilistes ;
- Les dispositions réglementaires actuelles relatives au verdissement des espaces de stationnement et aux techniques de construction durables devraient être revues pour les rendre plus strictes ;
- La gestion des eaux pluviales dans les stationnements devrait aussi être encadrée ;
- Les aménagements existants (parcs, emprises publiques, etc.) devraient faire l'objet d'un souci particulier pour les bonifier ;
- Le terrain de la pépinière offre un fort potentiel de réaménagement de manière à en faire un espace vert d'importance au sein du secteur ;



MOBILITÉ

- Besoin de dos d'âne spécifiquement sur les rues Louis-Fréchette et Marcel-Libersan ;
- Suggestion de réduire la vitesse locale par des aménagements (dos d'âne et bacs de plantation);
- Congestion importante observée sur le boulevard Saint-Charles ;
- Les rues locales avoisinantes sont empruntées pour contourner la congestion du boulevard et font déborder le trafic au sein des quartiers résidentiels ;
- La synchronisation des feux de circulation est problématique et devrait être revue ;
- L'éclairage aux abords du boulevard gagnerait à être bonifié ;
- Des stationnements supplémentaires pour l'accès au REM devraient être envisagés ;
- Nécessité de localiser l'accès à un éventuel projet sur le site de l'ancienne pépinière sur le boulevard Saint-Charles plutôt que sur la rue des Carrières pour ne pas augmenter la congestion sur les rues adjacentes ;
- Étroitesse de la rue Valentine et intérêt d'y aménager des trottoirs pour simplifier le transit piéton vers le parc Yuile ;
- Besoin d'arrêt d'autobus supplémentaire pour en favoriser l'utilisation ;
- Les limites de vitesse ne sont pas respectées sur le boulevard Saint-Charles ;
- Un panneau d'arrêt supplémentaire devrait être ajouté sur la rue Louis-Fréchette ;
- Des interventions devraient être réalisées pour assurer la sécurité des déplacements piétons ;
- Suggestion d'élargir les trottoirs aux abords du boulevard et d'y implanter une piste cyclable ;
- Enjeux liés à la nature « de transit » du boulevard ;
- La desserte des rues locales environnantes en bus devrait être bonifiée ;
- La priorité devrait être donnée aux cyclistes aux intersections ;
- Les accès aux projets de développement (entrées charretières) doivent se faire à partir du boulevard afin d'éviter le transit sur les rues locales ;
- La durée des feux de circulation pour piéton devrait être revue pour favoriser la sécurité des usagers ;
- Bloquer l'accès de la rue locale adjacente au Tim Hortons ;
- Suggestion d'ajout de voies de circulation et de bretelles d'accès pour limiter la congestion automobile ;
- Nécessité de développer une approche concertée avec toutes les villes pour étudier la mobilité de l'ensemble du territoire ;
- Enjeux de sécurité liés à la plantation d'arbres au sein des terre-pleins.

RÉSUMÉ

- Les participants ont identifié un éventuel débordement de la congestion sur les rues locales comme étant un enjeu important à la densification des abords du boulevard ;
- La vitesse de la circulation est un enjeu important et des mesures d'atténuation doivent être mises en place pour favoriser et sécuriser les déplacements en transport actif ;
- La congestion générale du boulevard Saint-Charles, notamment aux heures de pointe, est un enjeu central à l'exercice de réalisation du PPU ;
- Selon certains participants, l'élimination du terre-plein central pourrait améliorer la fluidité des déplacements routiers ;
- Une piste cyclable se raccordant au réseau existant, mais aussi aux villes avoisinantes pourrait s'insérer au sein de l'emprise du boulevard ;
- Une étude de mobilité pourrait être réalisée pour connaître les enjeux majeurs du territoire de Pierrefonds et pour orienter les interventions futures.

